



Remplacement d'un wc défectueux au départ

Par **gabel**, le 17/08/2009 à 13:18

Bonjour,
je quitte un appartement ou le WC était défectueux, le propriétaire nous demande 200 euros pour le remplacer. est ce normal
merci

Par **Tisuisse**, le 17/08/2009 à 14:44

Bonjour,

Si ce défaut existait lors du constat des lieux pour votre eménagement la réponse est NON.
Si ce défaut n'existait pas, le propriétaire ne peut réclamer que sur présentation de la facture correspondante, pas une somme forfaitaire.

Voyez donc l'ADIL de votre département.